



SNUipp/FSU

Syndicat National Unitaire
des Instituteurs
Professeurs des Ecoles
et PEGC



☎ 04 75 64 32 02
snu07@snuipp.fr
Site: 07.snuipp.fr

U.
F.S.U.

Privas, le 1^{er} juin 2017

Les co-Secrétaires départementaux

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Place André Malraux
BP 627
07000 PRIVAS

Réf: JSIA17046

Objet : annulation stage de formation continue

Monsieur l'Inspecteur d'académie

Les collègues inscrits au stage de formation continue « *Education aux choix à partir des sports de nature* », programmé le 1^{er} et 2 juin ont été informés par mail le mardi 30 mai de l'annulation de leur formation pour des raisons budgétaires. Plus généralement, ce sont toutes les actions de formation continue (hors stage de formation institutionnelle) de fin d'année qui sont annulées. L'administration emploie le vocable doux et choisi de « *gestion raisonnée des actions de formation* » pour balayer d'un revers de main les besoins et droits à formation de nos collègues. Après la limitation des départs en stage CAPPEI en mars, c'est à nouveau la pénurie financière qui tient lieu de politique et de projet à l'Inspection Académique !

Nous observons par ailleurs, la forme laconique et anonymée du message envoyé aux écoles. Ainsi, il n'y a aucune mention du responsable de cette décision. Un lecteur peu averti pourrait même imaginer que cette décision a été prise au niveau d'un service sans que vous n'en soyez informé !

Nous dénonçons ce choix pris sans considération pour les personnels à quelques heures du départ en formation. Nous vous rappelons que partir en stage ne s'improvise pas ! Depuis fin septembre, nos collègues sont informés que leur candidature est retenue. Depuis plusieurs semaines, ils disposent de leurs convocations et s'organisent pour partir en stage : communication auprès des familles, planification du remplacement, préparation matérielle pour le stage EPS, organisation de leur vie personnelle en conséquence...

Désormais, déçus et en colère de se voir supprimer un temps collectif (parfois attendu depuis plusieurs années), ils doivent en plus assumer les conséquences des choix de l'administration auprès des familles ! Comment comprendre que des formations planifiées et calibrées depuis près d'un an soient subitement annulées ? A l'évidence, le choix entrepris sur ce stage révèle une nouvelle fois la méconnaissance profonde du fonctionnement des écoles et le mépris certain pour les collègues.

Nos collègues formateurs se sont également investis pleinement dans l'organisation des formations : réservation des structures, communications avec les stagiaires, les partenaires, établissement des ressources... toute l'énergie déployée et le temps passé sont de fait niés.

Plus globalement, l'annulation des cinq stages de formation pose la question de la mise en place du plan départemental de formation continue pour la prochaine année scolaire. Incapable de rembourser les frais de déplacement actuellement, comment l'administration envisage-t-elle de former les enseignants ardéchois ? La « *gestion raisonnée* » guidera certainement de les cantonner là où ils ne coûtent rien : dans leurs écoles ou derrière leurs ordinateurs à domicile !

Pourtant, se former est avant tout un acte collectif qui nécessite le temps d'une vraie prise de recul, des échanges de pratiques, des expérimentations, des apports...lors de stages.

Se former est une nécessité professionnelle et un besoin profond clairement exprimé par nos collègues à travers la dernière enquête départementale de formation continue.

Se former permet à tous (formés et formateurs) de grandir et à nos élèves de réussir.

Nous refusons que les besoins mais aussi le droit à formation continue de notre profession soient déniés au prétexte d'un budget volontairement insuffisant. Nous exigeons le maintien des stages de formations planifiés en Ardèche.

Enfin, nous notons que depuis la mise en place de la LOLF en 2001, qui avait pourtant été annoncée pour répondre à l'exigence de transparence et d'information des citoyens, jamais l'obscurantisme en matière de finance n'a été aussi important. En effet, nous constatons l'obstruction permanente de l'administration départementale malgré nos demandes répétées d'une présentation des budgets alloués et/ou gérés par l'inspection académique de l'Ardèche. Cette information, vecteur de transparence et de sincérité, nous est refusée. Si nous écartons d'emblée des motifs inavouables, du moins pouvons-nous y voir la volonté d'empêcher les délégués de personnels du SNUipp-FSU de constater la modicité et la réduction permanente des fonds disponibles. C'est un marqueur inavouable des politiques d'abandon de l'Etat !

Soyez assuré, monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre indéfectible attachement au service public d'éducation et au respect de notre professionnalité.

Elvire BOSC



Houria DELBOSC



Jimmy SANGOUARD

